

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 18

votants : 28

OBJET :

**VENTE D'UNE
BANDE DE TERRAIN
ZONE INDUSTRIELLE
N° 1 À L'AIGLE**

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 29 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel
GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN,
Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal
SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge
DELAVALLEE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard
LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER qui a donné
pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Didier COUSIN qui a donné
pouvoir à M. Lionel GONNET, Mme Charlene RENARD qui a donné
pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a
donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, M. Jean-Luc PAULHE qui a
donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Nicole
GONDOUIN qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah
LHESSANI qui a donné pouvoir à M. Mickaël MESNIL, M. Stéphane
CLOUET qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Christine
CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Cédric
COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Fleur GOSSELIN et M. Thierry
PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE.

Monsieur Gérard LATINIER a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **6 AVR. 2021**

Publié

le : **6 AVR. 2021**

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Par délibération en date du 16 novembre 2020, le Conseil
Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à
l'aliénation du chemin rural jouxtant la parcelle de terrain
située en zone industrielle n° 1 et cadastrée ZN n°351, en vue de
sa cession à Monsieur Jérôme DOUDARD.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 14 décembre 2020
au lundi 28 décembre 2020 inclus. Aucune observation n'a été
formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête
sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées
aient manifesté leur volonté de se regrouper en association
syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Par courrier en date du 4 décembre 2019, Monsieur Jérôme DOUDARD a informé la commune de son désir d'acheter la bande de terrain jouxtant la parcelle de terrain cadastrée ZN n°351.

L'avis des domaines demandé le 11 décembre 2019, resté sans réponse par ce service, peut dorénavant être soumis à l'organe délibérant sans attendre l'avis des domaines, ce dernier étant réputé donné.

Cette parcelle ne représentant aucun intérêt pour la ville, elle est mise en vente moyennant le prix de 30,00 € du m².

La superficie totale du terrain sera déterminée par AGETHO CONSEIL, situé 17 rue du Docteur Rouyer à L'AIGLE, géomètre en charge du dossier.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR, 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE,
M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ,
M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER) et
Mme LOUWAGIE qui a déclaré ne pas prendre part au vote,***

- ***DÉCIDE de VENDRE le terrain ci-dessus désigné, moyennant le prix de trente euros (30,00 €) du m², les frais de bornage et frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;***
- ***CONFIE la rédaction de l'acte de vente à l'Office Notarial de L'Aigle ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à régulariser l'acte de vente.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

Annexe 2021-29



